

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

UFR

N° 75

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

JANVIER/FEVRIER 2023



Mobilisé(e)s pour gagner

Editorial

Personne ne veut jouer à qui perd, ... perd...

Vie syndicale et des sections

Les retraités sont massivement dans les manifs

2

13^e congrès UFR

C'est parti ...

Economie - société

Quelques données chiffrées

Une bonne retraite pour tous...

3

4

Il faut prendre l'argent où il se trouve...

5

L'énergie doit sortir du marché européen

Loi de programmation ...

6

Culture

La très grande évasion...

7

8

9

10/11



FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT
263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 • Fax : 01.55.82.86.53 • e mail : ufr@ftm-cgt.fr • site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez • Rédaction : Alain Pilloux

Bimestriel - prix : 1 € • Abonnement annuel : 6 € • Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1118 S 06644 • ISSN 2802- 902X



Personne ne veut jouer à qui perd ... perd

A l'heure où ces lignes sont écrites la mobilisation bat son plein partout en France. De la plus petite des sous-préfectures à Paris les manifestations rassemblent hommes, femmes, jeunes, actifs et retraités. Macron, Borne sans oublier le Medef veulent la résignation, ils ont la mobilisation unitaire et intergénérationnelle.



EDITO

ALAIN PILLOUX,

Membre du Secrétariat National

Les ¾ de la population ne veulent pas du recul de l'âge légal de départ à la retraite qui plus est avec un montant au rabais. Tout le monde serait perdant et plus encore les femmes selon un ministre lui-même.

La solidarité avec les actifs est un élément moteur qui favorise la participation des plus jeunes et des plus anciens aux manifestations. Les uns ne voulant pas que leurs parents s'usent à la tâche, les autres exprimant la même chose pour leurs enfants et petits-enfants.

Pour eux l'objectif est la capitalisation

Pour autant les jeunes ont conscience du précarité dans lequel le capitalisme organise leur vie. Nous les « seniors » sommes aux faits d'un droit à la retraite dégradé depuis les réformes successives conduisant méthodiquement à la capitalisation. Preuve en est une nouvelle fois selon Mme Borne à BFM : « *Si cette réforme ne passe pas, ce sera la capitalisation !* ». Mais si elle devait passer une clause de revoyure est déjà actée pour en remettre une nouvelle « couche » la prochaine fois.

L'Europe en exemple

La toile de fond est bien là avec une Europe qui impose à tous les états une augmentation continue de l'âge légal (bientôt 70 ans pour les Finlandais) et une part de 12% maximum du « coût » des retraites dans le PIB. Ce sont ces critères voulus par la finance qui mettent en danger notre système par répartition et non les quelques 10 milliards évoqués par le COR pour les années à venir. Un manque à gagner qui s'explique

uniquement par les centaines de milliards d'exonérations de cotisations sociales et fiscales.

Tous concernés

En cela les retraités d'aujourd'hui sont aussi dans le viseur, non seulement sur le montant de leur retraite, mais aussi sur le financement proche du droit à l'autonomie ou encore des hausses éventuelles de la CSG ou autres taxes. Des petites voix s'élèvent pour poser cette question : pourquoi ne pas mettre aussi les retraités à contribution ? A nous de leur dire qu'il n'en est pas question et qu'en plus c'est déjà fait !

Un 13^{ème} congrès de l'UFR utile pour nos luttes

Dans quelques semaines, du 3 au 7 avril se déroulera notre congrès. Ce sera un moment important pour débattre de tous ces sujets et de décider des suites de nos actions. Vous avez à disposition le document préparatoire pour alimenter vos échanges en section et profitez en pour désigner vos délégué(es).



Les retraités sont massivement dans les manifs !



Pour les photos © DR



Le 13^{ème} congrès de l'UFR Métallurgie : c'est parti !



Le document a été envoyé directement à tous les lecteurs de Vie Nouvelle. Pour les autres camarades des documents sont disponibles dans les USTM. Par ailleurs le document est aussi disponible sur le site internet de la fédération dans l'onglet UFR. Le document est amendable jusqu'au 15 mars, les amendements doivent être adressés par mail à l'adresse suivante : virginie.letellier@ftm-cgt.fr



Ce document vous informe sur :

- le Conseil National sortant,
- la répartition géographique des élus sortants,
- les critères de construction du futur Conseil National,
- la fiche de candidature et les renseignements à remplir.



Vous y trouverez toutes les informations sur le mandatement (nombre de délégués par section).

- le lieu exact du congrès et sa configuration,
- le transport et son organisation,
- les frais de séjour pour le délégué et éventuellement son/sa conjoint(e).

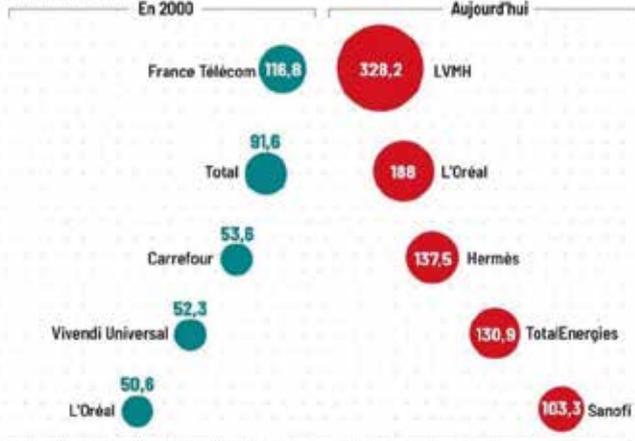
Quelques données chiffrées

CAC 40 : UN MONSTRE FINANCIARISÉ

156,7 milliards d'euros de profits en 2021 **80** milliards d'euros de dividendes et rachats d'actions

L'ÉVOLUTION DES CINQ PREMIÈRES CAPITALISATIONS

En milliards d'euros



LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES BÉNÉFICIAIRES DES DIVIDENDES DU CAC 40 EN 2021

En milliards d'euros



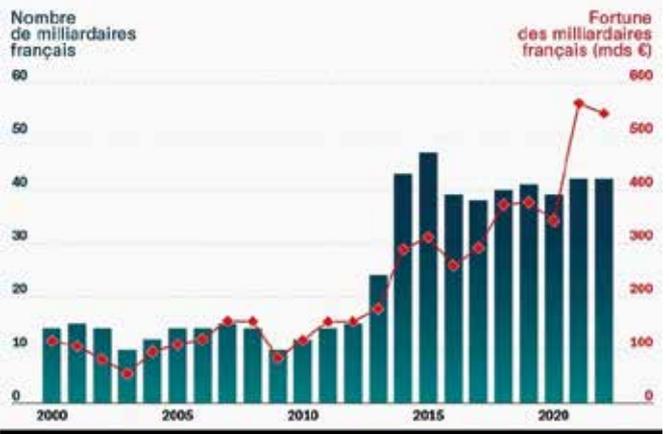
SOURCE : OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

INFOGRAPHIE L'HYPOTHÈSE

Les 42 milliardaires français se partagent un patrimoine de 544,5 milliards d'euros

Evolution du nombre et de la fortune des milliardaires français. En euros, corrigé de l'inflation.

Infographie Libération. Source : Rapport Oxfam France



Sandra - 4 enfants - née en 1969
Carrière hachée mais toutes ses années

Avant réforme
Départ possible à 62 ans : 967€
Départ possible à 64 ans : 1128€

Après réforme
Départ à 62 ans **IMPOSSIBLE**
Pour un départ à 64 ans : 967€

2 ANS DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES PERD 160€ / MOIS

#NonALaReformeDesRetraites

Comparaison de l'hypothétique besoin de financement du système de retraites avec d'autres grandeurs



QUELLE RICHESSE EST PRODUITE PAR ACTIF ?

1979 **25 000 € / Actif** (environ)

2022 **80 000 € / Actif** (environ)

1 actif aujourd'hui produit 3 fois plus qu'en 1979.

Source : INSEE, banque mondiale, calculs

Une bonne retraite pour tous, plutôt qu'une rente pour le capital

L'augmentation des recettes est nécessaire pour financer de nouveaux droits et éviter la dégradation des pensions.

C'est le travail qui doit financer la protection sociale et les retraites à travers les cotisations sociales.

Avec sa réforme des retraites, le gouvernement prétend défendre un projet de justice, d'équilibre et de progrès social. Rien n'est moins vrai et nombreux sont les travailleuses et les travailleurs qui l'ont déjà compris, puisque 72% des français y sont désormais opposés, en progression de 13% sur deux semaines. A l'opposé de la logique suivie par le gouvernement visant à réduire les dépenses publiques pour toujours mieux servir le capital, la CGT propose une réforme garantissant à chacun de pouvoir profiter pleinement de sa retraite, une nouvelle étape de vie. Pour cela, il est indispensable d'abaisser tout de suite à 60 ans (55 ans pour les salariés et les fonctionnaires ayant exercé un métier pénible) l'âge de départ à la retraite ouvrant droit à une pension équivalente à 75% du dernier salaire, et en aucun cas inférieure au SMIC revendiqué par la CGT à 2000€ brut. « *C'est nous qui créons les richesses de ce pays, c'est à nous de décider et de rendre possible une belle retraite à 60 ans avec au minimum 2000€ brut* », Catherine Perret, secrétaire confédérale de la CGT, en charge des retraites et de la protection sociale.

Le système de retraite victime des exonérations de cotisations

Pour financer cette réforme dont le coût est évalué à 100 Mds €, il faut accroître les recettes provenant des cotisations sociales basées sur le travail, selon le principe qui fonde notre régime solidaire par répartition.

Et s'il n'y a pas d'argent magique, comme le président de la République se plaît à le dire, il y a des mesures à prendre, nombreuses, pour rediriger les mannes financières dont bénéficie aujourd'hui le capital à coups d'aides publiques ou d'exonérations de cotisations, vers le travail.

Rappelons que la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8,7 points depuis 1982, soit l'équivalent de 112 milliards €. L'annulation des exonérations de cotisations (près de 85 Mds€ pour 2023) rapporterait 18,4 Mds pour la branche

vieillesse, sans compter les économies pour le budget de l'État qui aujourd'hui compense partiellement ces exonérations.

C'est aux employeurs de payer, pas à l'État

L'instauration d'une cotisation pour les retraites sur les dividendes nets – 50 Mds € en 2021 – à hauteur de 28%, comme pour les salaires, dégagerait 14 Mds € de recettes supplémentaires. Une hausse des salaires de 5% dans le privé et de 5% du point d'indice dans la fonction publique libérerait respectivement 9 Mds et 1,25 Mds € pour la branche retraite.

La création de 100 000 emplois dans la fonction publique hospitalière qui en manque cruellement, assurerait un surplus de cotisations de 1,5 Mds € pour les retraites, et de 1,2 Mds pour le même nombre d'emplois créés dans la fonction publique territoriale.

La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires revendiquée par la CGT, entraînerait la création de 1,7 million d'emplois dans le privé générant 13,6 Mds € de cotisations retraites. Soumettre à cotisations les revenus qui en sont exemptés tels l'intéressement, la participation, l'épargne salariale ou l'épargne retraite, fournirait encore 3 Mds de plus pour les retraites, et autant pour les autres branches de la Sécurité sociale, qui pourraient être affectés aux retraites.

Enfin, une augmentation de 2 points de cotisation retraite, pour les employeurs comme pour les salariés, de pair avec une augmentation des salaires, représenterait 30 Mds € de recettes supplémentaires par an.

Il faut prendre l'argent où il se trouve : chez les plus riches

A lors qu'à Davos, les dirigeants et le gratin de la finance, arrivés en jets privés, se gargarisaient de la bonne résistance de l'économie européenne, l'ONG Oxfam France publiait «La loi du plus riche», un rapport accablant sur les inégalités croissantes en France.

Des riches toujours plus riches grâce à la crise

Depuis 2020, deux tiers des richesses mondiales produites ont été captées par les 1% les plus riches. Dans le même temps, en France, les milliardaires profitent des crises et s'enrichissent, notamment grâce aux aides de l'État : leur fortune a augmenté de plus de 200 milliards d'euros, soit une hausse de 58 %.

Bernard Arnault est devenu l'homme le plus riche du monde : sa fortune correspond à celle, cumulée, de 20 millions de Français !

Après le « *quoi qu'il en coûte* », les ultra riches, les grandes entreprises du CAC 40 ont, elles aussi, bénéficié de dizaines de milliards d'euros de l'État pour lutter contre la vie chère. Mais ces aides ne profitent pas à tout le monde de la même façon. Si 5 milliardaires français sur 6 sont plus riches aujourd'hui qu'avant la pandémie, entre janvier 2022 et juillet 2022, selon l'Insee, les Français ont perdu 760 euros malgré l'intervention du gouvernement.

La crise aggrave la fracture sociale

Depuis la crise de la vie chère, 4 Français·es sur 10 ont le sentiment de devoir se restreindre sur leur alimentation et 1 Français·e sur 10 dit avoir sauté des repas en 2022 faute de moyens... Et les femmes sont toujours en première ligne de la précarité. Notre modèle de redistribution permet de corriger ces inégalités, mais il est fortement menacé. L'État privilégie les aides aux entreprises. En 2019, elles ont représenté 157 milliards d'euros, soit plus de 2 fois le budget cumulé dédié à l'écologie, aux transports, au logement et à l'appui aux territoires.

Il faut lutter contre ces inégalités

« *Cet argent ne profite pas aux salariés mais aux actionnaires, et pendant ce temps, nos services publics se détériorent de jour en jour* » souligne Céline Verzeletti, secrétaire confédérale CGT.

Taxons les super profits et les grandes richesses pour réinjecter cet argent dans la fonction publique ou dans les retraites (seulement 2% de la fortune des milliardaires français·es suffirait à financer le déficit des retraites prévu par le COR en 2027 !)

Luttons pour le rééquilibrage des richesses, avec l'augmentation des salaires et un smic à 2000 euros !

Pour ne pas gaspiller l'argent public, l'État doit établir des aides sous conditions et avec contreparties. Il faut cesser de diminuer les impôts des plus riches et des grandes entreprises. Ce sont les impôts qui permettent de financer le service public.



L'énergie doit sortir du marché européen

8

L'énergie est un bien indispensable pour les citoyens comme pour les entreprises. L'exemple récent des boulangers le montre bien : le coût de l'énergie multiplié par 4 ou 5 a mis en danger leur équilibre économique et, par ricochet, la production même du pain.

Sans énergie, toute l'économie s'arrête

Tous les artisans, les TPE et les PME sont confrontés à cette même équation : la répercussion de l'augmentation phénoménale des coûts de l'énergie risque de faire fermer nombre d'entre eux. Tous tentent de trouver des solutions au jour le jour : certains produisent davantage la nuit, passent à la semaine de quatre jours, modifient les sources énergétiques. D'autres diminuent leur production, ferment des sites ou des lignes de fabrication et mettent leurs salariés au chômage partiel (non indemnisés à 100%).

Ces arrangements ne constituent pas une solution durable au problème énergétique

Il faut soutenir ces entreprises dès maintenant, et ne pas les laisser se débrouiller seules pour éviter la catastrophe. Certes, le gouvernement a mis en place des aides pour les TPE (le bouclier tarifaire, l'assurance de ne pas payer plus de 280 €/ MWh en moyenne d'électricité en 2023, l'amortisseur d'électricité, le guichet d'aide...), mais ces aides sont éphémères et ne sont pas conditionnalisées. Elles ne sauraient constituer une solution à long terme. D'autant qu'une différence fondamentale existe

entre les TPE, PME et les grands groupes, qui tirent profit de cette situation en arrachant toujours plus d'aides publiques : 160 milliards d'euros déboursés chaque année par l'État. Les TPE et PME, qui en auraient réellement besoin, n'en sont pas les principales bénéficiaires : ce sont majoritairement les grands groupes, qui alimentent ainsi directement les versements à leurs actionnaires.

Une crise structurelle plus que conjoncturelle

Toutes ces aides ne peuvent constituer une solution à long terme. Or, la question de l'augmentation du coût de l'énergie ne date pas du début de la guerre en Ukraine. Celle-ci n'a fait qu'accroître la crise énergétique et l'explosion des prix de l'énergie, conséquence de la dérégulation du secteur de l'énergie. Cette crise, structurelle, ne se terminera pas avec la fin de la guerre.

En cause, le marché européen de l'énergie

Le dogme européen - la concurrence fait baisser les prix - ne fonctionne pas. Au contraire. L'énergie est un bien commun, essentiel, qui doit sortir du marché concurrentiel européen et redevenir un service public pour les citoyens comme pour les entreprises.

Il faut se battre pour le retour à un tarif réglementé de l'électricité et du gaz, et exiger la conditionnalité des aides publiques aux entreprises en fonction de leur taille mais aussi de critères sociaux et environnementaux.





Loi de programmation militaire 2023-2030 : 413 milliards de budget

Une escalade dangereuse

9

Lors de ses vœux aux armées, le Président de la République a présenté ce vendredi 20 janvier les orientations de la future Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030. Avec un budget de 413 milliards d'euros, il s'agit de « transformer » les armées. Cette transformation se décline en quatre axes : le renforcement de notre dissuasion nucléaire, la préparation à la haute intensité, la protection de nos intérêts dans les espaces communs, le renforcement des partenariats internationaux.

Le journal – très Macroniste -*Les Echos* (23 janvier) indique le cap : « Être en mesure d'agir et d'assurer les capacités de commandement nécessaires à un déploiement en coalition, ce qui suppose de pouvoir déployer rapidement 20.000 hommes ». Comme le souligne l'éditorialiste des *Echos*, Jean-François Péresse : « Avec cette nouvelle LPM, la France envoie un message aux Européens comme aux Américains : vous pourrez compter sur nous en tant que grande nation-cadre de l'Otan ».

Une telle accélération est inquiétante. L'Histoire est truffée de pays s'armant frénétiquement, il ne s'agissait ni de préparer la paix, ni de garantir la sécurité du pays. Pour Macron : « Ces 413 milliards ne permettent pas de dessiner à eux seuls le nouveau visage de nos armées pour le siècle qui commence. Mais ils amorcent un investissement inédit, un changement profond qui sera ensuite irréversible ».

Macron exige dans son discours « la mobilisation de tous », surtout celle de la jeunesse. En effet, selon lui, « le Service National Universel (SNU) nous permettra de disposer d'une jeunesse parée à tous les périls ». Il est également prévu de doubler la réserve opérationnelle. M. Macron a décidé seul d'engager notre pays dans une « économie de guerre » en jouant avec les émotions et les peurs de nos concitoyens alors qu'un conflit se déroule aux portes de l'Europe.

Après la Grande-Bretagne (hausse de près de 40% des investissements militaires), la Roumanie (hausse du budget militaire à hauteur de 2,5% du PIB) et la Pologne (qui a passé des commandes massives dans l'armement, notamment auprès de la Corée du Sud et des Etats-Unis), c'est au tour de la France d'augmenter massivement son budget des Armées, en des proportions faramineuses.

C'est bien là le rôle de l'OTAN : faire augmenter les budgets de défense de ses membres pour préparer la guerre ! Tous les pays de l'OTAN devraient d'ailleurs atteindre et même dépassé l'objectif fixé de 2% minimum du PIB consacré à la défense en 2025 comme l'exige les Etats-Unis.

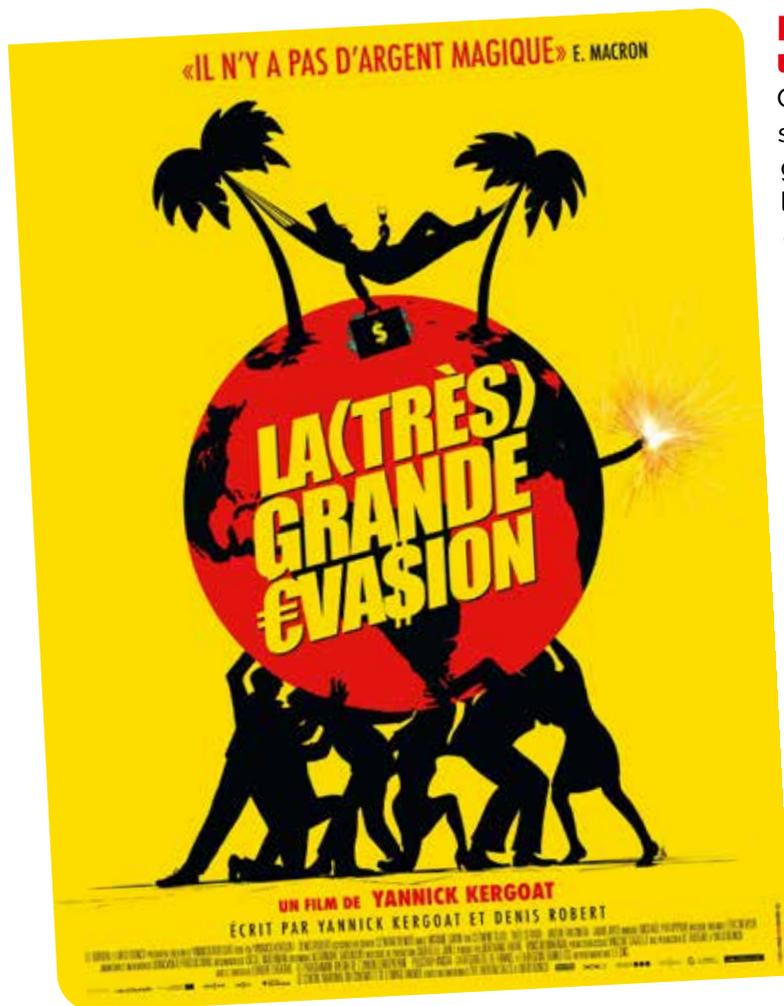
Ainsi, les budgets militaires des forces de l'OTAN devaient croître de 14% de 2021 à 2026. Suite à la guerre en Ukraine cette augmentation est réestimée à... + de 60 % !! Les dépenses militaires ont dépassé les 2000 Milliards de dollars en 2021 soit deux fois plus qu'il y a 20 ans ! En France le budget des Armées sera en 2030 le double de celui de 2017 ! Le monde se réarme à une vitesse folle. Qui peut croire sérieusement que cela sera sans conséquence sur la sécurité du monde ?

Le documentaire

« La (très) Grande Évasion »

décortique la mécanique de l'évasion fiscale mondiale

10



Qu'est-ce qu'un paradis fiscal ? Comment s'y prennent ceux qui souhaitent échapper à l'impôt ? Et quelle est l'ampleur du phénomène, en France et dans le monde ? Réponses dans le documentaire de vulgarisation de Yannick Kergoat co-écrit par Denis Robert, en salles depuis le 7 décembre.

« Il n'y a pas d'argent magique », clamait le président Macron face aux services hospitaliers en crise en 2019. Il en trouva pourtant massivement quelques mois plus tard pour soutenir l'économie lors de l'épidémie de Covid-19. Alors il n'y a peut-être pas d'argent magique mais il y a pléthore de tours de passe-passe pour se soustraire à l'impôt pour les puissants. C'est ce que détaille par le menu ce documentaire édifiant sur l'évasion fiscale.

L'évasion fiscale, « sport » favori des ultra-riches

Qu'il s'agisse de grandes fortunes (personnalités, sportifs, dirigeants politiques, souverains...) ou de grandes entreprises et autres multinationales, les moyens de dissimuler au fisc les milliards engrangés se multiplient. Les promesses du G20 d'abolir le secret bancaire et les paradis fiscaux, y compris grâce aux fameuses listes noires établies à cette fin après la crise des « subprimes » en 2008, n'ont produit que peu d'effet. Selon le Tax Justice Network, il existait environ quinze paradis fiscaux dans les années 70. Aujourd'hui, on en dénombre quatre-vingt-dix, et pas que dans les Caraïbes britanniques : certains Etats américains (le Delaware, le Dakota du Sud ou le Wyoming notamment) le sont tout autant, et ce grâce à Barack Obama qui refusa de signer un accord international contre ces pratiques.

Comme l'a montré le scandale Fonseca, bien des métiers sont liés à ce que les ultra-riches considèrent désormais comme « un sport » : les cabinets d'avocats fiscalistes et les cabinets d'audit de mèche avec des banques et des Etats peu regardants sont nombreux à les démarcher dans cet exercice de cache-cache de plus en plus sophistiqué. Un sport peu risqué finalement, la plupart des gouvernements préférant fermer les yeux sur ces adroits montages financiers.

Quant aux multinationales, et les GAFAM au premier chef, elles manoeuvrent souvent à la limite de la légalité – délocaliser ses profits et domicilier ses bénéfices dans un Etat qui ne taxe pas ou peu est appelé pudiquement dans ce cas « optimisation fiscale ».

Le film au ton ironique décortique les mécanismes de fraude

Co-écrit avec Denis Robert, déjà à l'origine d'une enquête retentissante sur l'opacité de la chambre de compensation financière luxembourgeoise Clearstream (Révélation\$ paru en 2001), ce documentaire au ton ironique décortique par le menu toutes les arnaques au fisc. Rappel des scandales à répétition (Fonseca, LuxLeaks, Panama Papers etc) qui n'ont rien changé, ou si peu,

extraits d'auditions où les mis en cause font preuve d'une mauvaise foi écœurante, interventions de spécialistes, animations colorées et infographies ludiques : le film fait de la pédagogie et tente d'éclairer sans jargon sur l'ampleur du phénomène pratiqué sous toutes les latitudes.

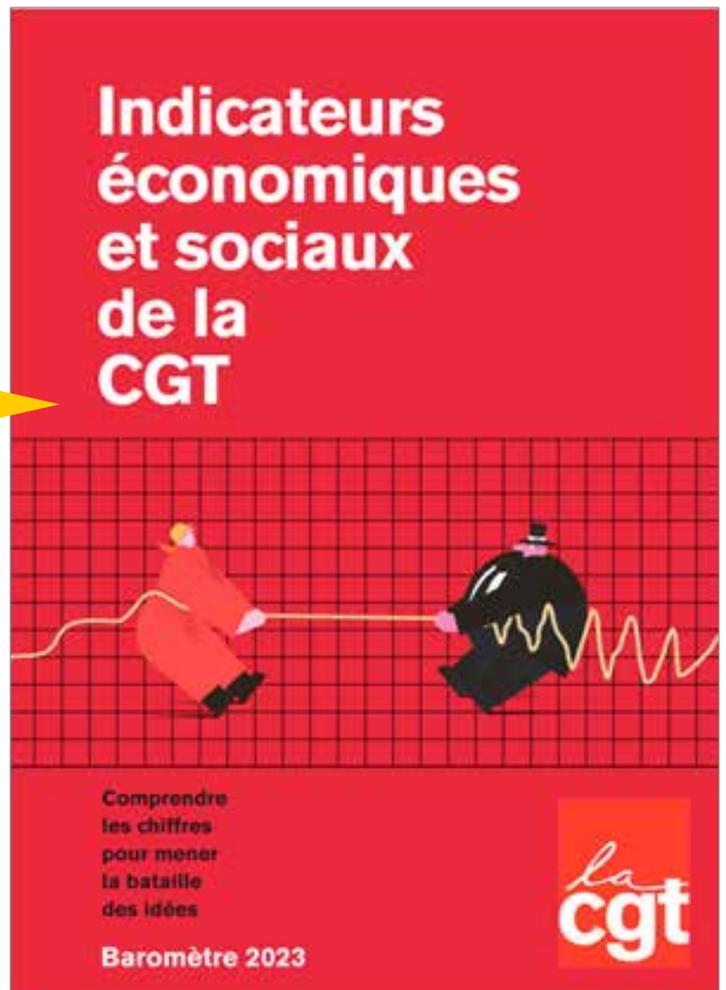
Il montre le luxe de mécanismes de fraude existants (donnant au passage un mode d'emploi précis aux puissants tentés par l'aventure...), démontre combien ce système avantage particulièrement les multinationales par rapport aux PME, constate la façon dont il exacerbe la concurrence entre Etats pour attirer des ressources fiscales de plus en plus maigres, et explique pourquoi l'Europe peine à établir de nouvelles règles dans ce domaine. Ces centaines de milliards de manque à gagner pour les Etats minent pourtant le bien commun, justifiant les coupes budgétaires toujours plus nombreuses dans les services publics. Certains chiffres parlent plus fort que d'autres. En France, selon la Direction générale des finances publiques, la fraude fiscale était évaluée à 100 milliards d'euros par an en 2018. « 100 milliards c'est un tiers des recettes fiscales de l'Etat français par an. C'est aussi plus que la totalité

de l'impôt sur le revenu. C'est plus que le budget de l'Education nationale, pensions de retraites comprises (78 milliards) », précise le documentaire. Un coût économique et démocratique considérable qu'il est toujours urgent de rappeler à l'heure de l'explosion de la dette publique et des inégalités.

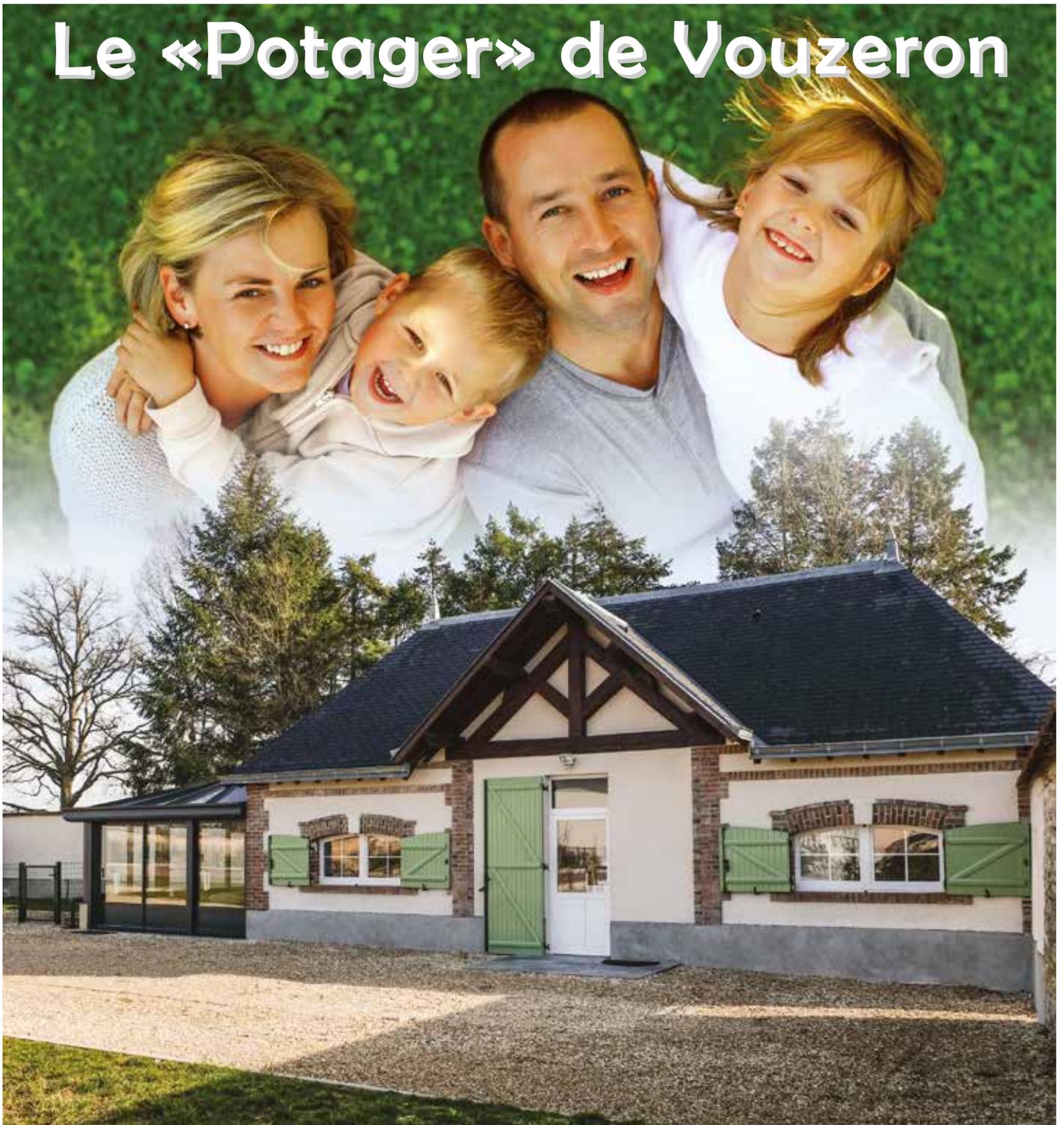
Synopsis : Le capitalisme est-il devenu incontrôlable ? De révélations en scandales successifs, l'évasion fiscale est devenue un marronnier médiatique et l'objet d'un concours de déclarations vertueuses pour les politiques. Alors que les multinationales et les plus riches ont de moins en moins de scrupules et de plus en plus de moyens à leur disposition pour échapper à l'impôt, pour nous, simples citoyens, les politiques d'austérité s'intensifient et les inégalités explosent. On voudrait nous faire croire que les mécanismes de l'évasion fiscale sont incompréhensibles et qu'elle est impossible à endiguer.... Il ne nous reste alors que nos bulletins de vote, notre déclinant pouvoir d'achat et nos yeux pour pleurer. À moins que l'on puisse en rire malgré tout.

Source : Article rédigé par Laure Narlian France Télévisions Rédaction Culture

Livret téléchargeable
sur le site confédéral de CGT



Le «Potager» de Vouzeron



Location de pavillon de vacances en Sologne
semaine et week end

Réservations possibles via Abritel (www.abritel.fr/location-vacances/p1492982) pour tous.
Syndiqués de la Métallurgie prix spéciaux (-50%) nous contacter au 0153364602 ou contact@ufm-idf.fr